

NOUVEAUX parcours du PNCE - simplifiés pour 2019

Mission : Simplifier le parcours du PNCE pour les entraîneurs de Patinage Canada.

Difficultés que présente le modèle actuel

- Multiples évaluations par contexte (niveau).
- Coûteux et exige beaucoup de temps.
- Multiples points d'entrée pour les contextes régional et provincial, ce qui crée de la confusion.
- Échéances déroutantes pour la certification en raison des multiples évaluations et points d'entrée par contexte.

Nouveau modèle (dès le 1^{er} janvier 2019)

- Une évaluation par contexte.
- Échéances pour le portfolio de certification, seulement pour Patinage Plus, Patinage intensif Plus et le contexte régional seulement (les contextes liés aux programmes).
- Un évaluateur d'entraîneurs, affecté aux participants, communiquera avec eux et appuiera leur développement en jouant le rôle de mentor.
- Comprend les modules multisports pour le statut « formé », afin de permettre un contenu accru lié au sport durant le cours « en formation ».

Gestion de la transition

- Tous les entraîneurs qui ont terminé un portfolio en vue d'obtenir un statut FORMÉ, dans le contexte de Patinage Plus en 2012 ou de l'entraîneur régional en 2018, obtiendront automatiquement le statut CERTIFIÉ, étant donné qu'ils ont déià fait une évaluation dans ce contexte
 - donné qu'ils ont déjà fait une évaluation dans ce contexte. Le programme PIP n'est pas touché, car il s'agit d'un nouveau contexte et il est déjà structuré dans le nouveau contexte.
- Les entraîneurs qui ont obtenu un statut formé, sans évaluation pratique (cahier d'exercices seulement), seront tenus de faire le portfolio du statut certifié.



